



Le parc l'année de son ouverture en 1867  
© Musée Carnavalet / Roger Viollet

## Prospections techniques en cours parc des Buttes-Chaumont

L'analyse des sols et des roches est nécessaire avant de débuter des travaux de rénovation.

### → Le parc a plus de 150 ans

Décidé par Napoléon III et le Baron Haussmann, le parc des Buttes-Chaumont est créé entre 1864 et 1867. Jean-Pierre Barillet-Deschamps aménage en jardin paysager une ancienne carrière de gypse, devenue décharge à ciel ouvert. Inauguré à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867, 24,7 hectares offrent un espace de promenade aux classes populaires de l'est de Paris. Plébiscité depuis sa création, 3 millions de visiteurs fréquentent chaque année ce site classé.

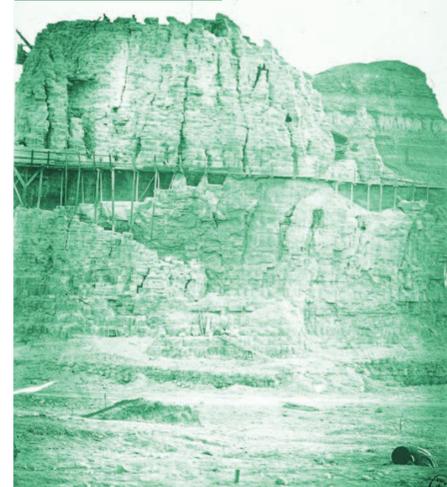


Pour ses recherches, la Ville de Paris s'associe au Bureau de recherches géologiques et minières.

### → Une surveillance constante

Depuis pratiquement son origine, des travaux sont réalisés régulièrement. Lors des 10 dernières années, sur environ 20 ha (hors île et falaises), la Ville de Paris a restauré les allées, remplacé les serrureries, rénové les réseaux d'eau, consolidé la passerelle, etc. Reste maintenant la partie centrale du parc à traiter (4,6 ha), objet des études en cours.

Les falaises de gypse lors des travaux de création du parc, 1865  
© R. Girard / BHVP / Roger Viollet



### → Le gypse, une roche fragile

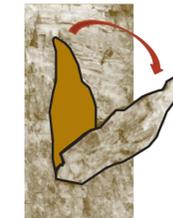
Les parois de l'ancienne carrière ont servi de base aux reliefs imaginés pour le parc. Le gypse, roche utilisée principalement pour réaliser du plâtre, a été recouvert d'un manteau

de béton imitant la pierre calcaire afin d'évoquer les falaises abruptes de la côte normande. Au fil du temps, l'eau de pluie s'y infiltre et dissout le gypse.

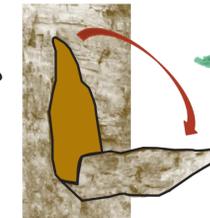
Le système racinaire des arbres se glisse au cœur des ouvrages et provoque des décollements de l'habillage en béton. Les gels et dégels accentuent le phénomène.



L'eau s'infiltre



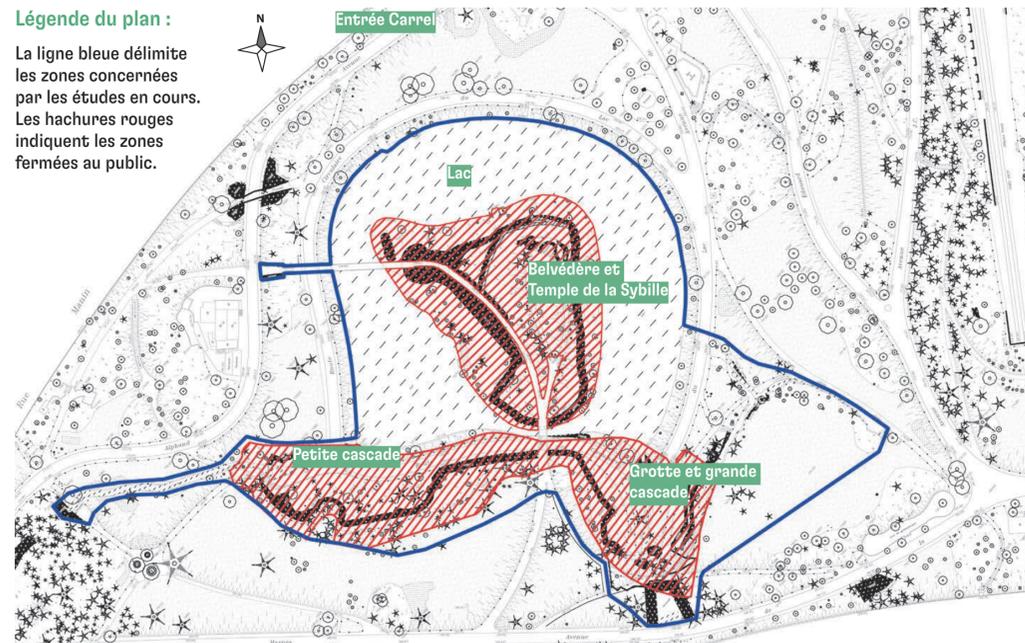
La partie fragilisée se détache...



... et tombe...

### Légende du plan :

La ligne bleue délimite les zones concernées par les études en cours. Les hachures rouges indiquent les zones fermées au public.



### → Les études en cours

Des études fines sont lancées pour traiter de façon pérenne et adaptée les ouvrages fragilisés, concentrés dans la partie centrale du parc.

- Une dé-végétalisation des parois va être effectuée régulièrement chaque automne pour permettre le suivi des mouvements de parois (hors période de nidification des oiseaux).
- Des capteurs laser ont été installés depuis novembre 2022 sur chaque paroi et un suivi bimensuel des évolutions est assuré.
- Des confortements de sols ont été réalisés à l'automne 2022.
- Une nouvelle campagne se déroule en 2023 au niveau de l'embarcadère, de la rivière Manin et de la grotte.
- De nombreux experts sont mobilisés aux côtés des services techniques pour trouver la meilleure réponse à chaque problème rencontré.
- À l'automne 2023, le lac est vidé et curé. Cela permettra la vérification de l'état du radier et de mener des investigations structurelles avant remise en eau en mars 2024. Les poissons sont transférés vers d'autres lacs parisiens et vers le canal de l'Ourcq.

Chaque investigation peut déclencher de nouvelles études pour conforter le diagnostic. À l'issue des études, les travaux nécessaires seront engagés et hiérarchisés en fonction du degré de priorité.